

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 juin 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 11
 Votants : 40

Vote : 41
 Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/07/2017
 et publication du 18/07/2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet à 18h00 heures, le comité syndical du PETR Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (29) : Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Gilles GANGLOFF, Nadine GRELET-CERTENAIS Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (11) : Jean-Pierre CHÉREAU à Annick PETIT, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Roger FRESNEAU à Jean-Paul BEAUDOUIN, Xavier GAYAT à Gérard DUFOUR, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel LEGEAY à Régis VALLIENNE, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Dominique LENOIR à Gérard CROISEAU, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

D05-06-07-2017 : Tarif 2018 visites de groupes PAH

Le comité syndical, après en avoir délibéré, fixe les tarifs des visites de groupes organisées par le PAH comme suit à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Prestation Tarif au 1/01/2018	Réservation directe	Réservation/ Facturation Sarthe Développement
Groupe jusqu'à 35 personnes (plus 2 accompagnants)	100€	89€
Groupe jusqu'à 70 personnes (plus 4 accompagnants)	200€	178€
Groupe jusqu'à 105 personnes (plus 6 accompagnants)	300€	267€

Au-delà de 105 personnes augmentation de 100€ par tranche de 35 individus en réservation directe et de 89€ dans les mêmes conditions en cas de facturation par Sarthe Développement.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



 La Président
 Régis VALLIENNE